

ADAPTATIONS ET DIVERSIFICATION DE L'AGRICULTURE DANS LES ESPACES URBAINS ET PÉRIURBAINS

Entre spécialisation et conversion, Le cas de la périphérie Sud-Est de l'agglomération lilloise

Nicolas Rouget

Laboratoire GECKO, Paris X- Nanterre

n.rouget@laposte.net

L'étude a pour fondement un travail de thèse dont le premier objectif est d'évaluer dans quelle mesure l'agriculture des espaces urbains et périurbains réalise sa transition vers la multifonctionnalité (Poulot et Rouyres, 2000 ; Rouget, 2008 b).

Parmi les espaces envisagés, la périphérie Est et Sud-Est de l'agglomération lilloise (carte n°1) offre l'exemple d'un « territoire » dont les singularités nourrissent de fortes dynamiques agricoles.

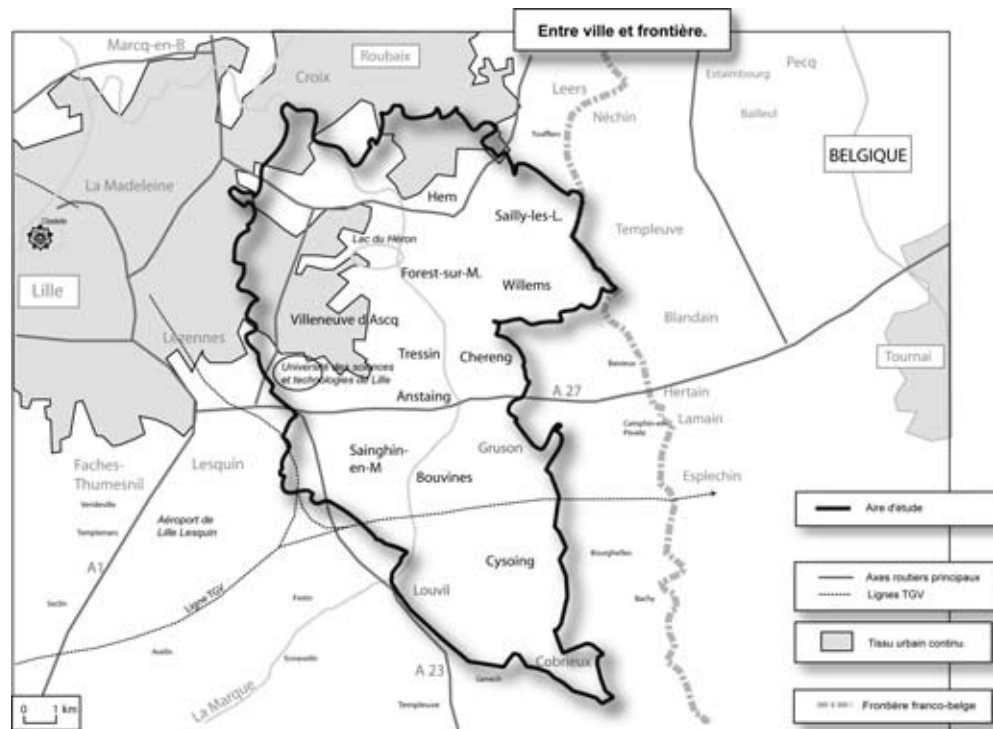
Le contexte d'élargissement des fonctions dévolues à l'agriculture, mais aussi d'assimilation de l'espace agricole à un espace « agri-urbain » (Margétic, 2003), nous engage à réaliser une typologie des trajectoires d'exploitation, établie en fonction de la nature et de l'intensité des relations de l'agriculture à la ville.

Il s'agit d'appréhender la diversité des stratégies agricoles et d'apprécier le niveau d'engagement des exploitations dans des politiques de diversification par les services. L'agriculture entérine-t-elle les nouvelles demandes sociales et se positionne-t-elle comme un plein acteur des territoires organisés par la ville ?

Un espace singulier

Entre ville et frontière

La périphérie Est et Sud-Est de l'agglomération lilloise, cloisonnée par des réseaux routiers et autoroutiers mais aussi ferroviaires denses, offre la singularité d'être « close » sur ses franges Ouest par le bâti urbain (Villeneuve d'Ascq, Hem, Roubaix) et sur ses franges Est par la frontière franco-belge.



Carte n° 1 : Entre ville et frontière

L'histoire de Villeneuve-d'Ascq est celle d'une ville nouvelle, mais elle aussi est marquée par l'implantation d'un campus universitaire très tôt placé en périphérie de l'agglomération. Cette histoire a fait des exploitants locaux des Agriculteurs en sursis¹ (statut précaire des terres agricoles sur Villeneuve d'A. en 2000 à hauteur de 50%). La périurbanisation des espaces envisagés s'est appuyée sur le semi de petites villes, bourgs et villages. Le desserrement de l'habitat vers cette périphérie Sud-Est a notamment été amplifié par la desserte autoroutière A.27. Il convient de distinguer au sein de cet espace une moitié nord (dont l'A27 peut marquer la limite) plus densément bâtie, d'une moitié Sud plus « ouverte » (carte n°2).

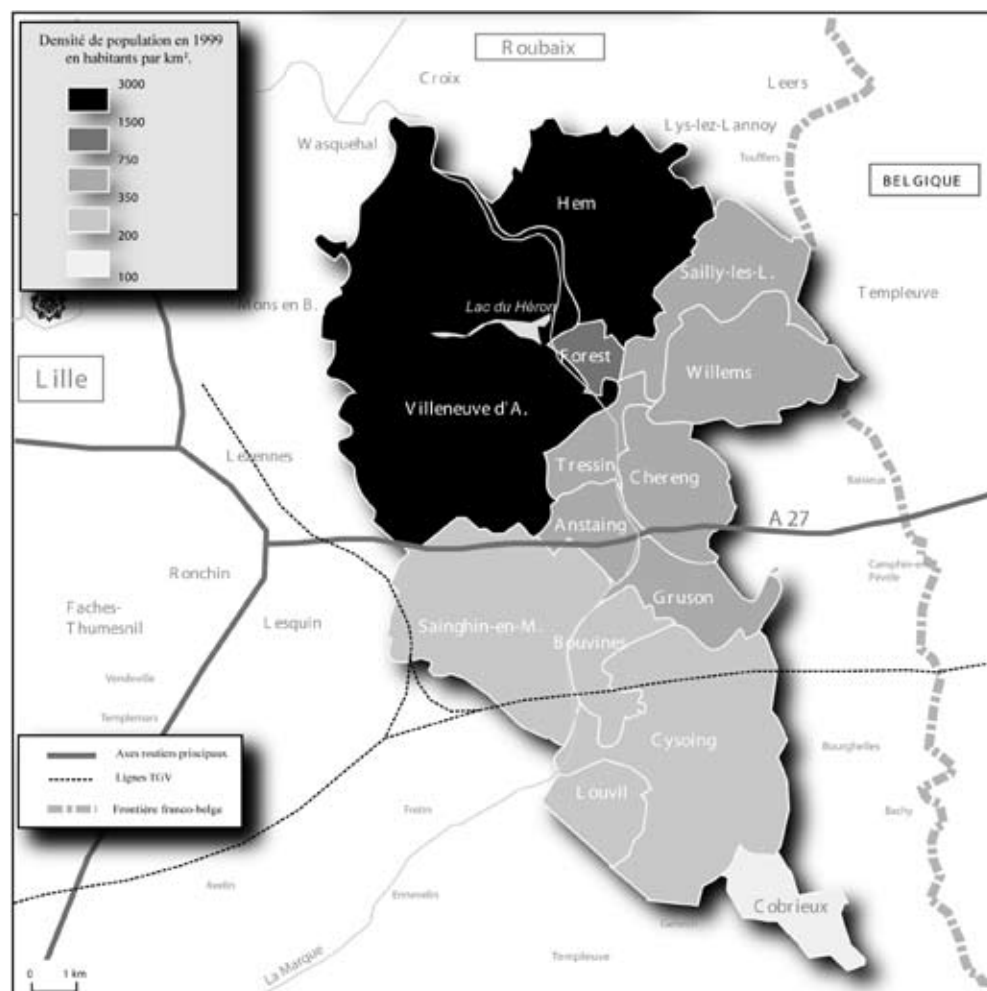
La frontière marque une discontinuité spatiale clairement identifiée par le contraste des systèmes agricoles.

A l'échelle des quatorze communes françaises étudiées, la S.A.U. moyenne est d'une trentaine d'hectares. L'éventail des productions et des orientations est large : maraîchage (plus particulièrement dans le nord de notre aire), forçage des endives, fraises, productions laitières, de viande bovine (en vallée de la Marque), horticulture ...

Le passage de la frontière franco-belge, en direction de Tournai, ne se lit pas dans un desserrement de l'habitat (SPF Économie - Division Statistiques, Belgique). Nous restons statistiquement et administrativement parlant (Pecq, Templeuve, Blandain, Hertain, Lamain et Espléchin / région urbaine de Tournai) dans un espace péri-urbain. Les agriculteurs enquêtés perçoivent cependant leur espace comme rural. Les exploitations, dont les S.A.U. peuvent dépasser les 200 ha, pratiquent le plus souvent une polyculture (-élevage) consacrant une place considérable aux productions betteravières.

1 Henri Parsy (1989), *Agriculteurs en sursis. L'expropriation de la plaine des Quatre Cantons. 1957-1987*. Henri Parsy était agriculteur à Villeneuve d'Ascq.

Rouget N. : « Adaptations et diversification de l'agriculture dans les espaces urbains et périurbains », in Poulot M. (dir.) : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, vol. 1 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.



Carte n° 2 : Densités de population

res et de pommes de terre (enquête 2005 / Direction générale Statistique et Information économique, 2005, Bruxelles). Si les exploitants ne peuvent ignorer les contraintes imposées par la proximité urbaine, ils cherchent à les contourner. La principale de ces contraintes est foncière. La tension foncière est considérable et génère une véritable course au sol. Cette course s'est engagée sur le territoire français, pour les plus grandes exploitations, dans le milieu des années 1990 (Rouget, 2008 a).

La présence d'agriculteurs belges en France accentue la concurrence d'accès à la terre. Elle participe également à l'adaptabilité des exploitations françaises. La mise à disposition de parcelles (sous-locations) auprès d'exploitants wallons permet de libérer du temps et des capitaux, tout en préservant la base foncière de l'exploitation. Les gains ainsi réalisés peuvent être transférés vers des ateliers considérés plus porteurs.

Le berceau de l'endive

Notre secteur présente comme deuxième singularité d'être, historiquement, la première région endivière française.

Camphin-en-Pévèle, où la culture a été introduite par des frontaliers belges aux lendemains de la première guerre mondiale, est considérée comme le berceau de l'endive en France. L'installation dans cette commune et dans la commune voisine de Baisieux, à partir de 1920, de dépôts de conditionnement procurant des avantages douaniers aux expéditeurs belges, assura le démarrage d'une production (Vaudois, 1975) alors destinée au marché lillois. La production était largement le fait de non-agriculteurs (ouvriers d'usine travaillant par postes) et de petits polyculteurs. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la production se développa largement pour concerner au R.G.A. de 1970-1971 46 % des exploitations de la région agricole de Pévèle (dont la SAU moyenne était alors de 15 ha). Elle assura le maintien de structures étroites.

La chute brutale des cours en 1985 marqua le début d'un renversement de tendance durable (Vaudois, 1996). Le processus de concentration enclenché a contraint les exploitants soit à engager les considérables investissements nécessaires au développement de salles de forçage permettant d'atteindre le seuil de rentabilité, soit à abandonner un atelier central au système de production en place.

Au cœur du Parc du Val de Marque

Le Pévèle-Mélantois, drainé par la Marque, offre des conditions susceptibles d'accueillir un public nombreux en quête de paysages de qualité (en vallée de la Marque alternent milieux humides, peupleraies et prairies). Les communes envisagées disposent également d'un patrimoine architectural agricole non négligeable (fermes rouge-barre).

La Communauté Urbaine de « Lille Métropole » affirme, par son Schéma Directeur (2002), vouloir maîtriser l'étalement de l'agglomération et faire de ses périphéries non seulement des lieux de vie et d'activités, mais aussi des espaces de détente et de loisir vivants et financièrement acceptables. Une véritable préoccupation paysagère, de préservation et d'intégration des espaces ruraux et agricoles au sein de l'espace communautaire se manifeste dans l'expérience du Parc de la Deûle (Six M., 2001). L'Espace Naturel Lille Métropole (E.N.L.M.²) étend cette expérience à la périphérie Est avec la création du Parc du Val de Marque (englobant les communes de notre aire d'étude). Un souci de collaboration étroite existe avec le monde agricole : création d'une commission mixte agriculteurs-élus, participation des agriculteurs à l'opération « Land Art » réalisée dans le cadre de « Lille 2004, capitale européenne de la culture », programmes d'intégration paysagère des sièges d'exploitation, circuits de fermes ... Ces espaces du Parc de la Deûle et du Val de Marque sont les « campagnes » que prépare et offre la Communauté Urbaine à ses habitants.

Nous sommes ainsi en présence d'un espace péri-urbain dans lequel les exploitants ont connu l'expérience d'une forte pression urbaine et dans lequel le précédent endivier a longtemps autorisé le maintien d'exploitations de superficie modeste. La « crise » ouverte en 1985 a obligé les agriculteurs, par l'ampleur des investissements à réaliser (salles de forçage), à opérer un choix.

2 Syndicat mixte, piloté par l'Agence d'Urbanisme, associant 40 communes et la Communauté Urbaine. Les objectifs assignés à l'E.N.M.L. sont notamment de répondre aux actuels besoins de nature et d'espaces de proximité, d'améliorer la qualité paysagère, protéger, gérer et restaurer les sites naturels à haute valeur écologique...

Ce même espace bénéficie des complémentarités transfrontalières entre systèmes de production et stratégies agricoles, dispose d'atouts paysagers et d'un potentiel agritouristique certains, potentiel dont la valorisation est souhaitée et soutenue par la Communauté Urbaine.

Diversité des trajectoires et des stratégies

Ces singularités constituent le substrat des évolutions en cours. Elles contraignent les exploitants agricoles, mais aussi les confortent dans la recherche de stratégies d'adaptation et de réponse aux facteurs généraux (dynamiques du marché endivier, réforme de la filière sucre, mises aux normes des bâtiments d'élevage ...) et au contexte local d'appropriation de l'espace par le fait urbain (déploiement du parc technologique de la Haute Borne aux confins de Villeneuve d'Ascq et de Sainghin-en-M., « inauguration » du Parc du Val de Marque et « ingérence » de plus en plus lisible des pouvoirs urbains dans la « sphère » agricole).

Les temps majeurs de définition des trajectoires sont ceux de la crise endivière. Les contraintes auxquelles sont confrontés les ateliers d'élevage, les conséquences de la réforme de la filière sucre (notamment pour les producteurs de chicorée industrielle), et la mise en œuvre du nouveau Schéma Directeur contribuent à recomposer le profil général. A ces temps se superposent les circonstances locales (emprises foncières) et familiales propres à chaque unité agricole (décès, divorces, perte d'un emploi salarié, retour d'un enfant sur l'exploitation...). La main d'œuvre disponible ou celle dont on ne peut plus disposer, les profils de compétence nouveaux ou soustraits sont déterminants dans les prises de décisions, dans la définition des trajectoires et des systèmes de production ou de revenu.

Une typologie établie en fonction des dynamiques des systèmes de production et de revenu et de l'intensité des relations de l'agriculture à la ville

La typologie des trajectoires agricoles est fondée tout à la fois sur le niveau de prise en compte du fait urbain dans la définition des systèmes de production et de commercialisation, et sur le niveau d'ouverture des exploitations aux souhaits et besoins de la société urbaine. Nous distinguons les exploitations dont l'orientation reste celle de la polyculture (simplifiée ou offrant encore une diversité des productions), des exploitations engagées dans des processus de spécialisation. En matière d'ouverture à la société urbaine, nous différencions les exploitations qui ne se sont engagées dans aucune activité de diversification par les services ou dont les ateliers de vente au détail connaissent un déclin prononcé (réduction de la diversité de l'offre, du pourcentage du chiffre d'affaires de l'exploitation et éventuellement des volumes), des exploitations qui aujourd'hui investissent les créneaux de la multifonctionnalité.

Le groupe I « Evitement et repli » rassemble les exploitations dont les systèmes de production (polyculture-élevage) simplifiés n'investissent pas particulièrement les créneaux urbains, ni par le développement de productions

agricoles définies en fonction du potentiel de consommation local, ni par le déploiement d'activités de services, ni par la valorisation de structures de commercialisation spécifiques. Les dynamiques en matière de marchés sont exogènes et les réseaux investis restent étrangers aux spécificités urbaines de mise sur le marché. La logique foncière ne répond pas à un objectif de plus haute valeur ajoutée à l'hectare.

Le groupe II « Spécialisation » correspond aux unités agricoles engagées dans un processus de spécialisation par les productions (endives, fraises, horticulture,...) ou par les procédés de production (agriculture biologique) et ce, dans un objectif d'adaptation au contexte foncier et de valorisation des réseaux locaux de mise sur le marché.

Le groupe III « Engagement dans une logique d'ouverture à la ville », inclut l'ensemble des exploitations qui offrent un service marchand mais pour lesquelles la production de denrées alimentaires ou de matières premières reste centrale (en chiffre d'affaire et/ou au fonctionnement du système de revenu mis en oeuvre).

Le groupe IV « Conversion dans l'activité de services » regroupe les exploitations dont le poste principal dans le système de revenu n'est plus dépendant d'une production agricole au sens strict du terme³, mais d'une activité tertiaire exercée parallèlement à l'activité agricole (centres équestres, chenils, logements...). L'exploitation agricole reste le support de l'activité tertiaire (réemploi d'un capital foncier ou immobilier).

Le classement de la très grande majorité des 98 exploitations se fait sans ambiguïté. Soulignons néanmoins que deux G.A.E.C. peuvent présenter un double profil, juxtaposant des postes très spécialisés (pépinières, endives...) à un élevage bovin (et une polyculture) permettant la valorisation des sous-produits (racines d'endives). Les fonctions assignées à chaque actif au sein de ces G.A.E.C. sont très clairement identifiées. Ces exploitations sont classées dans le groupe II.

Au sein des groupes ainsi déterminés, les trajectoires d'exploitation et les systèmes mis en œuvre ne répondent pas à des logiques et stratégies uniques.

Les stratégies déployées

Groupe I : « Evitement et repli »

Les stratégies d'évitement du fait urbain par une course à l'agrandissement (16 % du total des exploitations, 47 % des exploitations du groupe) sont, contrairement à ce que nous pouvons observer outre-frontière ou dans la périphérie nord de l'agglomération lensoise (Rouget, 2003), très minoritaires. Ces stratégies restent une forme d'adaptation aux contextes général et périurbain. Elles se heurtent ici, dans une situation de fermage dominant et de structures foncières étroites maintenues grâce à l'endive, à des opportunités d'agrandissement trop peu nombreuses (la pyramide des âges de la profession reste relativement jeune) et à une concurrence forte d'accès au foncier, accentuée par les locations ou sous-locations réalisées par des agriculteurs

3 Brunet R., Ferras R., Théry H., (2005) considèrent comme « activité strictement agricole » toute activité qui ne consiste qu'en la production de matière première animale ou végétale, alimentaire ou non et à renouvellement rapide.

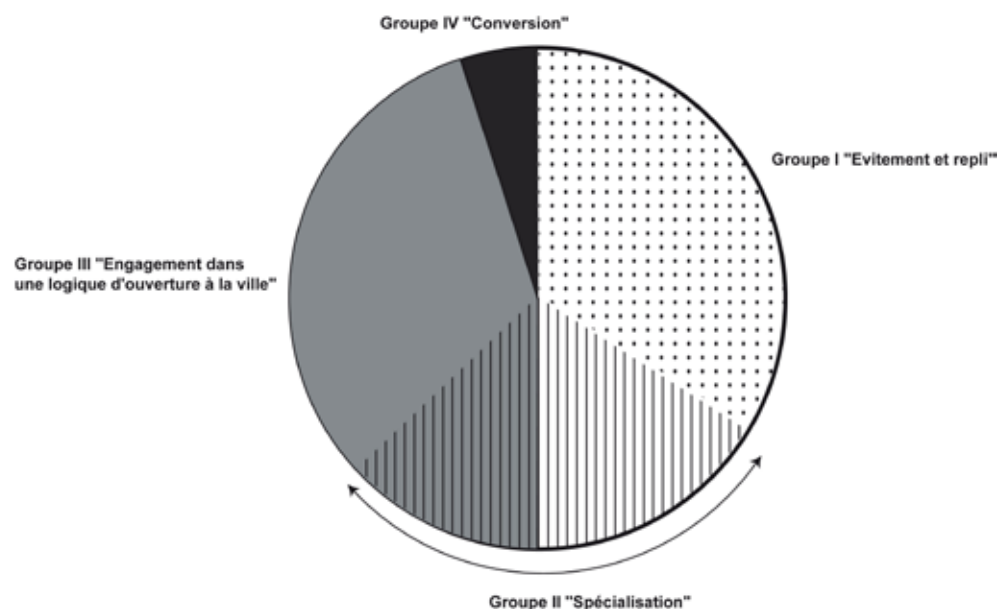


Figure 1 : Une typologie en quatre groupes

wallons. Cette concurrence entraîne des coûts très élevés d'accès à la terre, accrus par la pratique du « chapeau » (ou « reprise ») versé à l'agriculteur cédant.

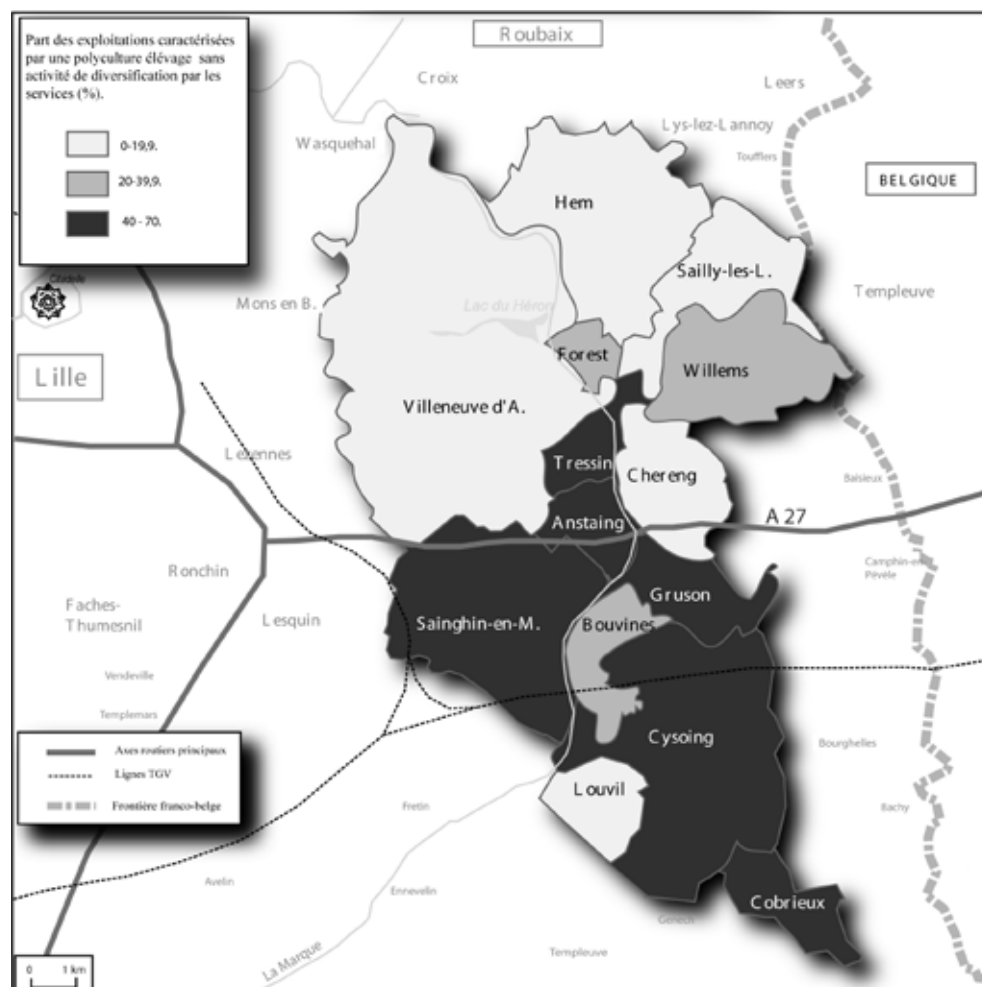
Quarante pourcents des exploitations du groupe sont le fait d'exploitants déjà avancés dans leur carrière qui, suite à l'abandon d'un atelier traditionnel de production endivière ou de cultures légumières ou industrielles sous contrat, ont pu renoncer à un atelier de vente directe traditionnel et confier la réalisation de leurs têtes d'assolement à des producteurs wallons, plutôt que de s'investir dans une réorientation de l'exploitation.

Il nous faut mentionner cinq double-actifs (parfois d'anciens endiviers) qui, par une polyculture simplifiée, parviennent à rendre compatible l'exercice d'un métier extérieur avec le maintien d'une unité agricole à valeur patrimoniale.

Relevons (carte n° 3) que ces stratégies d'évitement du fait urbain, de fin de carrière, de mise en conformité de l'exploitation aux exigences d'une pluri-activité sont plus communes dans les espaces les plus ouverts de notre aire d'étude, en raison d'une moindre contrainte foncière. Le facteur distance à la ville est ici prégnant.

Les trajectoires des exploitations rassemblées dans les groupes II – III – IV répondent beaucoup plus spécifiquement à des stratégies de valorisation du fait urbain et/ou d'insertion de l'agriculture dans l'espace urbain.

La prise en compte du fait urbain passe par un large éventail d'adaptations et de solutions, elles-mêmes conduites plus ou moins loin dans leur réalisation et ceci en fonction de la situation personnelle et familiale de l'exploitant



Carte 3 : Groupe 1 « évitement et replis »

Groupe II : « Spécialisation »

Les exploitations spécialisées représentent 29 % des unités agricoles de notre aire d'étude.

Les stratégies de spécialisation des exploitations agricoles sont des formes d'adaptation au contexte local plus abouties que précédemment. Néanmoins, ces stratégies restent en elles-mêmes étrangères aux politiques d'animation des périphéries urbaines.

- Valorisation des structures de commercialisation en place :

La stratégie la plus commune aux trajectoires de spécialisation est celle de l'investissement total des exploitations sur des créneaux agricoles spécifiques bénéficiant des structures et réseaux de commercialisation offerts par la ville (« marché de Phalempin », M.I.N., Grandes surfaces, restaurateurs...).

C'est notamment le cas des agriculteurs qui ont fait le choix de poursuivre la production d'endives, le plus souvent forcées en salles et livrées auprès de la coopérative agricole de Phalempin. Il s'agit là de produire une grande quantité de racines, dont la culture peut être largement reportée sur des ter-

res plus éloignées ou confiée à d'autres. Notons que cette spécialisation ne peut être exclusive en raison des nécessités de l'assolement (dont l'équation peut être en partie résolue par des échanges ou sous-locations). Relevons également que les superficies consacrées à la culture des racines peuvent représenter plusieurs dizaines d'hectares.

Dans un territoire où l'endive était omniprésente, un facteur distance à la ville est peu évident.

- Valorisation des structures de commercialisation et/ou accroissement de la valeur ajoutée à l'hectare :

La production de fraises hors-sol a été présentée par les instances professionnelles comme une possible alternative de reconversion dans le contexte de la crise endivière.

La logique qui préside aux stratégies de spécialisation dans cette production nous renvoie aux mêmes impératifs d'intensification et de valorisation des réseaux de commercialisation proches et préexistants. Elle répond de plus à un objectif de haute valeur ajoutée à l'hectare. Cette dernière spécialisation est le fait d'agriculteurs soucieux de limiter les investissements financiers et de s'accorder l'opportunité d'un deuxième emploi.

Les exploitations toutes entières tournées vers l'horticulture et la production de légumes répondent à une même stratégie d'investissement des structures de mise sur le marché et d'accroissement de la valeur ajoutée à l'hectare. Si l'horticulture reste un métier peu exploré par d'anciens polyculteurs, il en va différemment de la spécialisation légumière qui peut trouver ses origines dans une expropriation ou encore dans un abandon de la production endivière. Le facteur foncier jouant dans ces trajectoires un rôle parfois déterminant, la majorité de ces exploitations est localisée dans les communes les plus densément peuplées de notre aire d'étude.

L'orientation vers un procédé de production différent (agriculture biologique) peut correspondre à une stratégie d'orientation vers des productions à plus haute valeur ajoutée (betteraves potagères et pommes de terre bio), mais destinées à des marchés extra-régionaux, et non pas à des stratégies de valorisation des structures locales de mise sur le marché. Nous ne sommes plus ici dans une logique de valorisation des opportunités urbaines, mais dans une logique d'adaptation/résistance par simple élévation de la valeur ajoutée par hectare.

Ces dernières orientations endivières, horticoles, légumières ou biologiques peuvent néanmoins s'inscrire dans une double stratégie, d'une part de valorisation des structures de commercialisation et/ou de développement de la valeur ajoutée à l'hectare, et d'autre part, d'ouverture aux souhaits et besoins de la société urbaine.

Elles caractérisent un peu moins d'un tiers des exploitations du groupe III.

Groupe III « Engagement dans une logique d'ouverture à la ville »

Le groupe III représente 45 % des unités agricoles. Il nous faut cependant opérer une distinction entre les exploitations dont les activités de vente directe ou d'accueil sont conçues comme de simples prolongement ou compléments, et les exploitations dont les activités de diversification sont intégrées au système de production.

Dans le premier cas de figure, l'agriculteur vend ce qu'il produit ou juxtapose aux activités de production alimentaire, un gîte, un logement étudiant ou une pension équestre. La logique présidant à de telles stratégies peut se définir comme une logique sécuritaire, de confortement des systèmes en place. Elle est commune à tous les systèmes de production⁴. Elle peut être également interprétée comme le fruit de l'histoire agricole régionale. L'agriculture a été de longue date confrontée à une puissante dynamique d'expansion urbaine en fonction de laquelle elle s'est déterminée en s'orientant toute entière et ce jusqu'aux années 1950-1960 vers la satisfaction des besoins régionaux (Vaudois J., 1986). Malgré la dynamique qui, dans la seconde moitié du XX^e siècle, poussa au développement d'une agriculture ouverte sur les marchés extra-régionaux, une partie non négligeable des exploitants continua, plus qu'ailleurs, à valoriser par le maintien d'ateliers de vente directe, l'énorme potentiel de consommation⁵.

Les ateliers ainsi créés ou maintenus peuvent prendre dans l'actuel contexte d'assignation de fonctions nouvelles à l'agriculture, une importance considérable, amenant les exploitants à reconsidérer leur positionnement au sein du système de revenu et leur articulation avec le système de production. Ainsi peut s'opérer un glissement, parfois graduel, vers les stratégies d'intégration des activités tertiaires (un tiers des exploitations du groupe III).

L'exploitant redéfinit alors son système de production en fonction de ce qu'il pense pouvoir vendre. Le glissement peut s'opérer au sein d'un même système de production ou par modification du procédé de production. Ainsi un producteur laitier, déjà relativement éloigné des espaces les plus densément peuplés et à l'écart des axes principaux de communication, peut-il engager une mutation vers des productions biologiques, espérant ainsi attirer à lui une clientèle plus spécifique.

Ce même glissement peut s'opérer à partir d'une activité d'accueil : une exploitation pratiquant une polyculture-élevage, et disposant d'un patrimoine architectural remarquable, ouvre en 1996 des chambres d'hôtes. En 2002, dans un esprit de prolongement de l'activité de restauration jusqu'alors réservée aux chambres, les exploitants créent une ferme-auberge en fonction de laquelle sont déterminées les productions avicoles, légumières et de viande bovine. Soulignons que des agriculteurs wallons réalisent les têtes d'assolement (mise à disposition d'1/6^eme de la S.A.U.).

Le détachement du système antérieur peut être plus franc encore dans le cadre de véritables réorientations. Nous pouvons notamment citer l'exemple de trois frères (G.A.E.C.), initialement producteurs d'endives (20 ha de racines, forçage hydroponique), éleveurs (vaches allaitantes) et céréaliers. L'abandon de l'activité par l'un des frères, le départ à la retraite du père... conduit alors les deux exploitants en activité (35-40 ans) à établir deux tunnels, puis un autre, puis un troisième... L'exploitation aujourd'hui compte

4 Le choix entre le développement d'une activité de vente directe ou d'accueil s'effectue alors en fonction du système de production, de la main d'œuvre à employer et de l'éventuelle vacuité d'un bâtiment de valeur patrimoniale.

5 Jean Vaudois (1996 b) précise que dans leur plus grand nombre les agriculteurs ont « joué sur les deux tableaux », élément de complexification des situations, mais également entrave au plein épanouissement de chacune des deux stratégies.

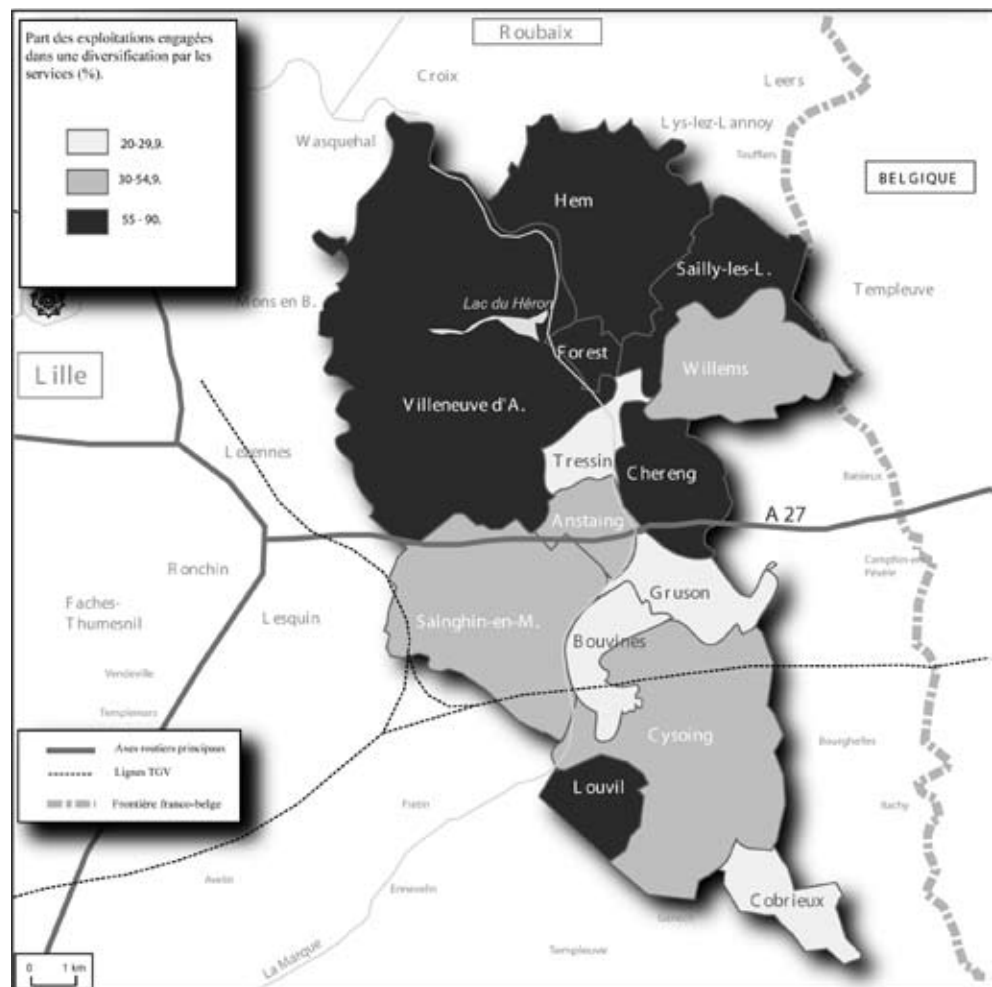
1 ha de serres et 3 ha de légumes de plein champs : poireaux, navets, céleris, choux de Bruxelles, tomates, carottes, fraises de terre... Les endives ne sont plus produites en salle, mais dans de la tourbe sous hangar. Quatre hectares sont consacrés aux pommes de terre. Ces productions sont entièrement destinées à la vente directe aux consommateurs. Les exploitants parcourent plusieurs marchés de l'agglomération lilloise. Le reste des 70 ha de S.A.U. est consacré à hauteur de 4 ha aux betteraves sucrières et de 18 ha au maïs grain (la production ne demande qu'un seul traitement et donc peu de travail). Trente hectares sont « mis à disposition ».

L'intégration des activités de service au système de production agricole peut se concevoir d'emblée comme fondement de l'exploitation. Tel jeune agriculteur dont l'exploitation familiale a été expropriée développe des activités de cueillette, maraîchère, et avicole autour d'un local de vente directe, construit en association avec un producteur de lapins labellisés. Quarante cultures sont réalisées. Une tuerie est aménagée ; soupes, pâtés, saucisses, confitures sont proposés à une clientèle dont on sonde les désirs et aspirations. L'exploitation s'engage à la condition d'une labellisation des productions légumières dans le circuit de fermes du Val de Marque et dans le programme d'intégration paysagère, tous deux proposés par la Communauté Urbaine. L'étal est complété par des achats-reventes (produits laitiers, endives) et la vente d'une prestation à un producteur de viande bovine auprès de qui il est ici possible de passer commande. Parallèlement, l'agriculteur réalise des livraisons à domicile et assure trois marchés par semaine. Tel autre crée de toute pièce à partir des 8000 m² disposés autour d'une petite maison aux couleurs vives, une exploitation horticole et maraîchère dont les productions sont à 95 % écoulées sur place (les cinq autres pourcents étant vendus à des collègues pour revente). Nous pouvons également citer l'exemple de cet ancien expert-comptable, aujourd'hui producteur de foie gras qui, découvrant le métier en faisant la comptabilité des agriculteurs de Périgueux suit une formation à Rambouillet à l'école d'aviculture, avant de développer une première exploitation en périphérie de St Amand-les-eaux. Il se positionne sur le créneau « production traditionnelle de qualité » et fonde la réussite de son entreprise sur la transformation sur place des produits et sur leur commercialisation directe. Sa clientèle provient pour moitié de Lille ; il opère un rapprochement avec cette clientèle en rachetant à proximité de Hem une ancienne pépinière.

Nous entrons là dans le cadre de logiques entrepreneuriales par lesquelles l'exploitation s'insère pleinement dans l'espace urbain et dans les politiques de territorialisation prônées par les instances urbaines, tant par la définition des productions agricoles en fonction des demandes locales, que par leur capacité d'animation des territoires.

Les stratégies de diversification, qu'elles soient de complément ou intégrées, sont plus largement représentées dans les espaces les plus au nord de notre aire d'étude (carte n°4).

Des espaces plus cloisonnés, une plus forte pression foncière et une périurbanisation plus marquée, mais aussi la proximité des aires de détente (Parc du Héron) et des consommateurs de la dorsale urbaine la plus dense contribuent à expliquer cette géographie.



Carte 4 : Groupe 3 « engagement dans une logique d'ouverture à la ville »

Souignons également une géographie différenciée des types d'activités de service. Les gîtes sont localisés dans une deuxième couronne.

De même, nous remarquons une distribution différenciée des labellisations. Si les ateliers de vente directe les plus avantageusement positionnés (site du Héron, axes majeurs) comptent sur les seuls effets vitrine et sur la capacité d'attraction d'une offre relativement diversifiée, les points de vente les plus à l'écart investissent plus largement réseaux (ARVD) et labels (Bio). Il en va de même en matière d'accueil, notamment pour les logements étudiants. Les exploitations les plus proches du campus comptent sur cette seule proximité. Les projets de création plus éloignés envisagent l'adhésion au réseau Campus vert.

Au sein de notre aire d'étude, aucune activité d'accueil n'a été initialement conçue comme devant s'intégrer au système de production agricole. Nous les avons mentionnées en tant qu'activité de complément dans le cadre d'une logique de confortement des systèmes en place. Nous avons souligné les possibilités de glissement vers une intégration. Elles relèvent également de logiques de substitution ou de conversion par la simple prestation de services.

Groupe IV « Conversion dans l'activité de services »

Par les stratégies de substitution, parfois dans une logique de conversion, les agriculteurs dépassent l'objectif de diversification. Les exploitants abandonnent très largement ou totalement les ateliers de production agricole pour se consacrer uniquement aux activités de services (pensions ou centres équestres, chenils, logements). Les terres sont cédées (dans les limites imposées par le statut d'agriculteur) ou mises à disposition (notamment aux agriculteurs wallons). Seules cinq exploitations ont, à l'heure actuelle, franchi le cap. Deux sont des pensions pour animaux de compagnie (une pratique parallèlement un petit élevage canin). Deux autres se sont investies dans les activités équestres (pensions). Une, enfin, transforme les bâtiments de l'exploitation en logements locatifs et envisage une activité de restauration « classique ».

Le processus est le plus souvent graduel. Ainsi, un polyculteur ayant ouvert un petit atelier de pensions pour chiens est amené, dans les années 1980, à abandonner l'élevage laitier. Il étend la S.A.U. de son exploitation et développe parallèlement l'activité de diversification. Cependant, celle-ci prend une ampleur considérable pour rapidement représenter plus la moitié des revenus de l'exploitant (de 10 à 50, puis 120 chiens en 1989). Il n'est plus possible de mener de front les deux activités. L'agriculteur doit opérer un choix : soit confier l'essentiel des travaux agricoles à une entreprise, soit renoncer à l'activité la moins rémunératrice. Il opte en 1994 pour cette seconde option, revend son matériel agricole et cède à un producteur wallon les deux tiers de sa SAU.

Un autre agriculteur, qui avait placé au cœur du fonctionnement de son exploitation laitière un atelier de transformation et de vente directe, inquiet de l'avenir du Détail (une mauvaise anticipation s'interroge-t-il ?), crée en 1993 les premiers box destinés à accueillir des chevaux en pension. En 2000, le cheptel laitier, dans le cadre d'un regroupement, est déplacé chez un collègue. Le détail est arrêté. En 2003, l'activité laitière est supprimée. L'exploitant cède l'essentiel de ses terres, mais conserve les prairies attenantes au siège d'exploitation. Il héberge aujourd'hui 60 chevaux.

Soulignons qu'un sixième agriculteur, confronté aux difficultés d'une mise aux normes de ses étables et au retrait des contrats chichorée industrielle passés avec le groupe belge Warcoing (production d'inuline et de fructose), s'est engagé en association avec un professionnel du monde équestre non pas dans le développement d'une pension, mais d'un centre hippique. Ce centre, réalisé sur d'anciennes pâtures, est physiquement et fonctionnellement déconnecté du siège de l'exploitation agricole.

Le même risque de désengagement des activités de production agricole existe dans la vente directe. L'agriculteur au-delà d'un certain seuil est amené à s'interroger sur ses priorités. Le processus de désengagement est celui d'un approvisionnement extérieur croissant, y compris auprès du M.I.N.

Il y a, dans ce contexte de désengagement de la production agricole au sens strict, banalisation des services proposés. Par ailleurs, les terres cédées (le plus souvent dans les limites imposées par le statut agricole) et/ou mises à disposition, le sont le plus souvent auprès d'agriculteurs belges dont les

stratégies spéculatives (pommes de terre) sont étrangères aux programmes initiés par la Communauté Urbaine. La logique de substitution participe ainsi à un risque de déterritorialisation des activités agricoles.

Conclusion

Le précédent endivier et des structures foncières étroites, une pression foncière forte et accrue par l'intervention des agriculteurs wallons ont contraint les exploitants, à compter de 1985 (crise endivière), à rechercher des solutions alternatives aux stratégies d'évitement ou de « fuite en avant ». La densité des réseaux de mise sur le marché, le poids de l'agglomération, les atouts paysagers du Val de Marque et les complémentarités mises en oeuvre avec les producteurs outre-frontière orientèrent la majorité des chefs d'exploitation vers la mise en oeuvre de politiques de réappropriation de l'espace urbain (les deux-tiers des exploitations) et de valorisation des demandes urbaines (la moitié des exploitations). La diversité des trajectoires empruntées et le déploiement de systèmes de revenu différenciés tendent à extraire l'espace étudié d'une géographie en bassins de production pour y substituer une logique d'inscription au sein de l'espace urbain. La pleine valorisation des opportunités urbaines conduit cependant parfois à la remise en cause des ateliers de production agricole. Des conversions vers les seuls ateliers de prestation de service ont été réalisées ou sont en cours. Se pose alors la question de la pérennité des partenariats susceptibles d'être tissés avec la ville.

Bibliographie

Brunet R., Ferras R., Théry H., 2005, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier- Paris : Reclus – La Documentation Française, 520 pages (3ème édition).

Direction générale Statistique et Information économique, 2005, *Recensement agricole 2004*, Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie, Bruxelles, 216 p.

Margétic C., 2003, « Les industries agro-industrielles face au monde urbain. Quelques exemples en Nord-Pas-de-Calais », in Laurens L., Bryant C. (dir.), *La durabilité des systèmes ruraux, une construction sociale et culturelle*, actes du colloque de la commission « Le développement durable et les systèmes ruraux » de l'UGI Sustainability (Rambouillet, 2001), pages 337-350.

Parsy H., 1989, *Agriculteurs en sursis. L'expropriation de la plaine des Quatre Cantons. 1957 – 1987*.

Poulot M., Rouyres T., 2000, « La difficile évolution des campagnes franciliennes vers un espace rural multifonctionnel », *Hommes et Terres du Nord*, 2000, n°4, p. 253-260.

Rouget N., 2003, « Les dynamiques agricoles dans les espaces périurbains : le cas de la périphérie nord de l'agglomération de Lens », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XXVI, n° 2 et 3, été-automne 2003, pp. 373-388.

Rouget N., 2008 a, « Des agriculteurs belges dans les «campagnes» de la périphérie lilloise : entre prédation et complémentarité », *Les étrangers dans les campagnes*, actes du colloque franco-britannique de géographie rurale (Vichy, mai 2006), Collection CERAMAC - Vol. 25, 2008, p. 349-360.

Rouget N., 2008 b, *Les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains. Diversification et stratégies d'adaptation des agricultures. Les cas des périphéries Sud-Est de Lille et Nord de Lens*, thèse de doctorat de géographie, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, 400 pages.

Schéma directeur de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, décembre 2002, 254 p.

Six M., 2001, *Le Parc de la Deûle, note de synthèse*. Chambre d'agriculture du Nord, Service Juridique et Aménagement du Territoire, Février 2001, 4 p.

Vaudois J., 1975, « Production légumière, progrès technique et organisation économique des producteurs : l'Endive dans la région du Nord », dans *Hommes et Terres du Nord*, 1975-1, p 29-69.

Vaudois J., 1986, « L'évolution récente de l'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Le poids des facteurs géographiques », *B.A.G.F.* 1986-2, p 87-95.

Vaudois J., 1996, « Economie de filière et dynamique des territoires : les bassins endiviers de la France Nord », dans *Recherches de géographie humaine*, Société Géographique de Liège, n° hors série, p. 237-243.

Vaudois J., 1996 b, « L'analyse géographique des dynamiques récentes de l'agriculture dans la région Nord-Pas-de-Calais : apports et interrogations », contribution présentée par Margétic C., colloque *Comparative Rural History of the North Sea Area, Réflexion sur les conditions d'une authentique histoire comparative*, Lille, 11-12 mai 1996.